



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 19 FÉVRIER 2018

Le SNETAA-FO a été reçu en audience à la Dgescs sur l'inclusion scolaire. Les lycées professionnels sont particulièrement concernés puisqu'ils accueillent en nombre, au sein des classes dites ordinaires, des jeunes porteurs de handicaps physiques ou cognitifs ou des primo-arrivants par exemple.

Le SNETAA-FO a fait part du désarroi des collègues face aux difficultés qu'ils rencontrent quand ils sont souvent laissés seuls, sans moyens supplémentaires. Ce n'est plus possible ! Il manque des classes de CAP qui est le niveau de formation le plus pertinent pour ces publics ; les objectifs sont difficilement atteignables pour certains de ces jeunes. La proportion d'élèves en inclusion est trop importante par classe (parfois non comptabilisés dans l'effectif total). L'accès des PLP à la formation et/ou à la certification (CAPPEI) est restreint voire inexistant et le manque de reconnaissance de l'expérience et des certifications déjà acquises par les collègues n'est pas acceptable pour le SNETAA-FO. Les professeurs manquent cruellement d'informations sur les jeunes qui leur sont confiés ; la gestion de classe devient hasardeuse du fait de son hétérogénéité. La présence d'adultes spécialisés dans l'accompagnement de ces élèves s'avère insuffisante au sein des établissements... Pour le SNETAA-FO, tous ces points doivent évidemment être traités du point de vue de la pédagogie mais aussi des ressources humaines.

La Dgescs a partagé plusieurs de ces constats sans toutefois prévoir d'y remédier dans leur globalité. En clair, il n'y aura, pour le moment, pas de nouveaux textes réglementaires forts pris au niveau national, qui pourraient rassurer les personnels et les aider concrètement.

Pour ce qui est des compétences des Régions, le ministère nous renvoie au dialogue avec elles. Il se contentera d'un rappel aux circulaires de 2015 et 2016 et sensibilisera toute la chaîne hiérarchique, y compris les inspecteurs, à un meilleur traitement des difficultés rencontrées. La Dgescs confirme, malgré l'insistance du SNETAA-FO, que rien ne bougera sur la validation au CAPPEI pour les titulaires du 2 CA-SH ! Nous demandons la délivrance systématique du CAPPEI à tous les titulaires du 2 CA-SH et l'accès au CAPPEI par VAE pour tous les collègues qui travaillent depuis longtemps avec ces publics. C'est une juste reconnaissance que l'on nous refuse !

On peut toutefois noter deux points positifs. Le ministère souhaite recruter en nombre des AESH (ex-AVS), sur des bases plus larges (diplômes de niveau IV au minimum). Il confirme aussi la reconnaissance à court terme de l'AESH comme métier. D'autre part, le ministère annonce la création de 250 ULIS en LP sur 5 ans. Mais il y a urgence !

Pour le SNETAA-FO, il est de l'intérêt des élèves et des familles que l'inclusion fonctionne correctement. Mais les collègues sont à bout ! Si l'inclusion n'est pas davantage accompagnée, son principe même est mis en péril par l'austérité imposé aux structures et dispositifs qui étaient clairement destinés à ces jeunes.